



Fiche de données de sécurité
(selon OChim suisse)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'impression: 15.01.2024
Modifié: 15.01.2024
Version 3.5 (CH-FR)

Suppléments à la fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)
selon Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) suisse

A RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Importateur: Elma Schmidbauer Suisse AG
Hintermättlistrasse 11, CH-5506 Mägenwil
Téléphone: +41 62 887 2500, Fax: +41 62 887 2509
E-Mail: info@elma-suisse.ch
Internet: www.elma-suisse.ch

Renseignements en cas d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (CSIT)
Téléphone: 145 (seulement depuis la suisse)

A SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (Suva)

No. CAS	Désignation / Substance	Valeur VME	Valeur VLE sur une courte durée	Notations / Remarques	Toxicité critique	Méthodes de mesure
7664-41-7	Ammoniac	20 ppm / 14 mg/m ³	40 ppm / 28 mg/m ³	SS _C	VRS Yeux	NIOSH OSHA
107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol	100 ppm / 360 mg/m ³	200 ppm / 720 mg/m ³	SS _C B	VRS Yeux	
67-63-0	2-Propanol	500 mg/m ³ 200 ppm	1000 mg/m ³ 400 ppm	SS _C B	VRS Foie SNC Yeux	INRS NIOSH

Substance	Valeur VBT	Paramètre biologique	Matériel d'examen	Date/heure de prélèvement	Remarque
1-Méthoxypropan-2-ol	20 mg/l (221,9 µmol/l)	1-Méthoxypropanol-2	Urine	b	
2-Propanol	25 mg/l (0,4 mmol/l)	Acétone	Urine	b	
2-Propanol	25 mg/l (0,4 mmol/l)	Acétone	Sang complet	b	

A RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre ou de l'acide de citron et rejeter à l'égout, compte tenu de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) et des règlements administratifs en vigueur locale ou éliminer comme déchets spéciaux selon Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) et Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

A SECTION 15: Informations réglementaires

Composants selon Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) Annexe 2.2 :
5-15% agents de surface anioniques, 5-15% agents de surface non ioniques, 5-15% savon.

Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM): Annexe 1: non cité.

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) (Etat le 1^{er} janvier 2023) :
18,1 % .



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation elma clean 75 (EC 75)
Identifiant unique de formulation UFI: E330-D0MD-0006-NY56
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger

1-méthoxy-2-propanol, C14-C17-alkyl sulfonate de sodium, alcool de graisse C 10-12, éthoxylé, propane-2-ol, ammoniac ...%

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Catégories de processus [PROC]

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Catégories de produits [PC]

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage ammoniacal pour laboratoire et atelier ainsi que pour le nettoyage de bijoux.

Usages déconseillés

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:

Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)

France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Procédure de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul.
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul.
STOT SE 3, H336	Méthode de calcul.
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul.

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

1-méthoxy-2-propanol, C14-C17-alkyl sulfonate de sodium, alcool de graisse C 10-12, éthoxylé, propane-2-ol, ammoniac ...%

Pictogrammes des risques



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un médecin.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Autre étiquetage

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:
5 - 15% agents de surface anioniques
5 - 15% agents de surface non ioniques
5 - 15% savon

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Acute Tox. 5 (orale) H303: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peut irriter les voies respiratoires.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Effets nocifs possibles sur l'environnement

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
		Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
		Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

*** RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances

non applicable

*** 3.2 Mélanges**

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
107-98-2	203-539-1	603-064-00-3	1-méthoxy-2-propanol	< 20 pds %	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	
68604-33-1	271-685-3		Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium	5 - 15 pds %	Aquatic Chronic 3; H412	
97489-15-1	307-055-2		C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	5 - 15 pds %	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	Skin Irrit. 2;H315: C>10% Eye Dam. 1;H318: C>15% Eye Irrit. 2;H319: 10%<C=<15%
68920-66-1			PEG-ether d'alcool de graisse	5 - 15 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	
67254-71-1	931-952-3		alcool de graisse C 10-12, éthoxylé	< 5 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	ATE(voie orale): 500 mg/kg
67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	propane-2-ol	< 5 pds %	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	
1336-21-6	215-647-6	007-001-01-2	ammoniac ...%	< 5 pds %	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	STOT SE 3;H335: C>=5% M=1 (Aquatic Acute 1)



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119457435-35	1-méthoxy-2-propanol
01-2120770276-50	Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium
01-2119489924-20	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
Not relevant (polymer).	PEG-ether d'alcool de graisse
Not relevant (polymer).	alcool de graisse C 10-12, éthoxylé
01-2119457558-25	propane-2-ol
01-2119488876-14	ammoniac ...%

Indications diverses

Mélange aqueux d'agents de surface anioniques et non ioniques, ammoniac, solvant et agents complexants.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune autre information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

aucune



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxydes d'azote (NOx)
Ammoniac
Monoxyde de carbone
Dioxyde de soufre (SO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Veiller à assurer une aération suffisante.
Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Sable
Sciure de bois
Liant universel
Kieselguhr
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Éviter de:
génération/formation d'aérosols
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant
Conserver à l'écart des aliments et boissons.



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Acide
base

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.
Ne pas conserver à une température supérieure à 35 °C.
Durée de stockage: 5 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

aucune autre

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** 8.1 Paramètres de contrôle**

*** Valeurs limites au poste de travail**

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
107-98-2	203-539-1	1-Méthoxypropane-2-ol	100 [ml/m ³ (ppm)] 375 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 150 Court terme(mg/m ³) 568 à résorption cutanée 2000/39/CE
107-98-2	203-539-1	1-Methoxypropan-2-ol	50 (1) [ml/m ³ (ppm)] 184 (1) [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 100 (1)(2) Court terme(mg/m ³) 369 (1)(2) (1) Additional indication "D" means that the absorption of the agent through the skin, mucous membranes or eyes is an important part of the total exposure. It can be the result of both direct contact and its presence in the air. (2) 15 minutes average value (BE)
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	200 [ml/m ³ (ppm)] 500 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 400 (1) Court terme(mg/m ³) 1000 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
107-98-2	203-539-1	1-Methoxypropan-2-ol	100 [ml/m ³ (ppm)] 360 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 200 Court terme(mg/m ³) 720 (CH)
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	200 [ml/m ³ (ppm)] 500 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 1000 (CH)



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
 Date d'exécution 15.01.2024
 Version 3.5 (fr)
 remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
107-98-2	203-539-1	1-Methoxypropan-2-ol	50 [ml/m ³ (ppm)] 188 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 100 (1) Court terme(mg/m ³) 375 (1) Bold type: Restrictive statutory limit values Skin (1) 15 minutes average value (F)
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 980 (F)
107-98-2		1-Méthoxy-2-propanol	50 [ml/m ³ (ppm)] 188 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 100 Court terme(mg/m ³) 375 *, TMP no. 84, FT no. 221
7664-41-7	231-635-3	ammoniac	20 [ml/m ³ (ppm)] 14 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 50 Court terme(mg/m ³) 36 EU
67-63-0	200-661-7	Alcool isopropylique	Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 980 TMP No. 84 / FT No. 66
7664-41-7		Ammoniac	10 [ml/m ³ (ppm)] 7 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 20 Court terme(mg/m ³) 14 FT No. 16

*

DNEL salarié

Numéros CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
67-63-0	propane-2-ol	500 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 1
67-63-0	propane-2-ol	888 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 1
1336-21-6	ammoniac ...%	6.8 mg/kg	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 10
1336-21-6	ammoniac ...%	14 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	
1336-21-6	ammoniac ...%	47.6 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 10
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 40
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	183 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	369 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	35 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 10



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

*

PNEC

Numéros CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
1336-21-6	ammoniac ...%	0.001 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 20
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	0.06 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 10
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	600 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 1
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	10 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 100
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	100 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 10

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Ventilation technique en cas d'exposition continue ou à des températures de bain plus élevées.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines et solvants)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
formation d'aérosol ou de nébulosité
en fortes concentrations

Appareil de protection respiratoire approprié:
filtre à combinaison multiple ABEK/P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est nécessaire.

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

*** 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

liquide

Couleur

jaune clair

Odeur

comme:

Ammoniac

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			1-méthoxy-2-propanol: 38 - 360 mg/m ³ (10 - 96 ppm).
Seuil olfactif:			ammoniac: 5ppm (3,5mg/m ³).
Seuil olfactif:			propane-2-ol: 2,5 - 490 mg/m ³ (1 - 196 ppm).



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Point de fusion/point de congélation	Point de solidification env. 0 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité 13.7 Vol-%		Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 1.5 Vol-%		Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
Point éclair	36.5 °C	DIN EN ISO 13736	N'entretient pas la combustion.
Température d'auto-inflammabilité	270 °C		Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
Température de décomposition			non déterminé
pH	dans l'état fourni 10.5- 11 (20°C)		
Viscosité	(dynamique) 39 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	0.24		Valeur pour C14-C17-alkyl sulfonate de sodium.
Pression de vapeur	env. 91 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	0.99- 1 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	3.11		Valeur pour 1-méthoxy-2-propanol.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

9.2 Autres informations

Informations sur les classes de danger physique

Explosifs

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).

CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

gaz inflammables

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Aérosols

Estimation/classification

non signifiante - aucun aérosol.

Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

Gaz comburant

Estimation/classification

non applicable (liquide).



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

gaz sous pression

Estimation/classification

non applicable (liquide, aucun gaz dissous sous pression).

liquides inflammables

Estimation/classification

Le point d'éclair est > 35 °C, n'entretient pas la combustion.
Le mélange n'est pas classé comme liquides inflammables.

solides inflammables

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Matières et mélanges auto-réactifs

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).
CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

Liquides pyrophoriques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notablement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

Matières solides pyrophoriques

Estimation/classification

non applicable (liquide).

matières et mélanges auto-échauffants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

Estimation/classification

non significative - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

Liquides comburants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

Matières solides comburantes

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Peroxydes organiques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Caractéristiques en matière de sécurité

	Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
Taux de corrosion (mm aluminium/année)	2.7 mm/a	Test de l'ONU, Partie III de la sous-section 37.4	
Taux de corrosion (mm acier/année)	< 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Explosibles désensibilisés

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Taux d'évaporation			1-méthoxy-2-propanol: 0,75 (ASTM D3539).
Taux d'évaporation			propane-2-ol: 1,5 (ASTM D3539) / 11 (DIN 53170) .
Teneur en solvant	18 %		
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

Autres informations

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réaction exothermique avec:

Acide

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Réactions avec les acides forts et les alcalis.

Dégagement d'ammoniac au contact des acides.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Réagit au contact des acides forts.

Agent oxydant
alcalies (bases)

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ammoniac



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

*** RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

*** Toxicité aiguë**

*** Données d'animaux**

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	3082 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	La toxicité aiguë par ingestion correspond à la catégorie 5 du SGH.
	Numéros CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse DL50: 1920 mg/kg Espèce Rat		
	Numéros CAS67254-71-1 alcool de graisse C 10-12, éthoxylé 500 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium DL50: env. 1250 mg/kg Espèce Rat		
	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% DL50: 350 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) > 50 mg/L	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) CL50: 11.59 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 1 h		
	Numéros CAS67-63-0 propane-2-ol Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) CL50: 72.6 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		
	Numéros CAS107-98-2 1-méthoxy-2-propanol Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) 25.5 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		LCLo

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Irritant.	Méthode de calcul.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Risque de lésions oculaires graves.	Méthode de calcul.	

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		Méthode de calcul.	

Mutagenicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Autres informations

Peut irriter les voies respiratoires.

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet narcotique

Estimation/classification

Effets narcotiques: STOT SE 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Autres informations

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Danger par aspiration

Remarque

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Informations sur les autres dangers

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

*** RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

*** 12.1 Toxicité**

*** Toxicité aquatique**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 3.1 mg/L	calculé.	
	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% CL50: 0.16- 1.1 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 96 h		
	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium CL50: ≥ 21 mg/L Durée du test 96 h		
	Numéros CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse CL50: 1.26 mg/L		
	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium CL50: 2.8 mg/L		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% NOEC 0.022 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 73 d		
	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium NOEC 0.85 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 28 d	OCDE 204	
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 8.5 mg/L	calculé.	



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% EC50 2.94 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		
	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium EC50 ≥ 4.2 mg/L		
	Numéros CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse EC50 2.5 mg/L		
	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium EC50 9.2 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE 202	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% NOEC 0.79 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 96 h		
	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium NOEC 0.11 mg/L Durée du test 21 d		
	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium NOEC 0.36 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 22 d		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 13 mg/L	calculé.	
	Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% EC50 330 mg/L Espèce Chlorella vulgaris Durée du test 5 d		
	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium EC50 > 44 mg/L Durée du test 72 h		
	Numéros CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse EC50 2.3 mg/L		



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium EC50 62.1 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium NOEC: 20 mg/L Durée du test 72 h		
	Numéros CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse EC10: 0.33 mg/L		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

Estimation/classification

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition ≥ 90 %	calculé.	diminution du COD Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés alcaliques sont éliminées à 100%.
Biodégradation	Taux de décomposition 96 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	Numéros CAS107-98-2 1-méthoxy-2-propanol
Biodégradation	Taux de décomposition 95 % Durée du test 21 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	Numéros CAS67-63-0 propane-2-ol
Biodégradation	Taux de décomposition 100 % Durée du test 28 d	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	Numéros CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse
Biodégradation	Taux de décomposition 89 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
Biodégradation	Taux de décomposition 78 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 % Durée du test 28 d	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	Numéros CAS67254-71-1 alcool de graisse C 10-12, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS67254-71-1 alcool de graisse C 10-12, éthoxylé



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Numéros CAS1336-21-6 ammoniac ...% Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.
Biodégradation	Taux de décomposition 93 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium
Biodégradation	Taux de décomposition 92 % Durée du test 28 d	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	Numéros CAS68604-33-1 Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

1-méthoxy-2-propanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.
propane-2-ol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,05).
ammoniac: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.
C14-C17-alkyl sulfonate de sodium: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,24).
alcool de graisse C 10-12, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.
PEG-ether d'alcool de graisse: non disponible.
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium: Compte-tenu du coefficient de répartition octanol/eau, accumulation dans les organismes possible (log Kow >3).

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

propane-2-ol: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.
1-méthoxy-2-propanol: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.
ammoniac ...%: L'ion ammonium est adsorbé par le sol; très soluble dans l'eau.
C14-C17-alkyl sulfonate de sodium: Adsorption modérée sur le sol.
PEG-ether d'alcool de graisse: non disponible.
alcool de graisse C 10-12, éthoxylé: Koc: > 1816, forte adsorption sur le sol.
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, sels d'ammonium: forte adsorption sur le sol, immobile.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	env. 1286 mg O2/g	calculé.	
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Danger chronique pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre (60%) ou de l'acide de citron (solide, cristalin) lorsqu'un bain en acier inox est utilisé.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Remarque

Non classifié pour cette voie de transport.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Transport maritime (IMDG)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

*** RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

*** 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*** Réglementations EU**

Autorisations
négligeable

*** Limites d'utilisation**

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 + 40 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 75 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

autres réglementations (UE)

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, état de livraison 18.1 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.



elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DIN: Institut allemand de normalisation

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

EN: Norme européenne

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

ISO: L'Organisation internationale de normalisation

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

LDL0: Dose létale faible

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SCL: Specific concentration limit

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Références littéraires et sources importantes des données

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 75 (EC 75)

Date d'édition 15.01.2024
Date d'exécution 15.01.2024
Version 3.5 (fr)
remplace la version de 04.08.2022 (3.4)

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente